

DEMANDE D'UN EMPLACEMENT SUR LE MARCHÉ

SAISON 2022 du 1er JUIN au 30 SEPTEMBRE (non alimentaire)

COMMUNE LA BREE LES BAINS



Rue de la République

17840 LA BREE LES BAINS

Tph: 05.46.47.83.11

E-Mail : la breesbains@wanadoo.fr

DEMANDEUR

N°
du

Nom, prénoms : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone mobile : _____

Adresse Mail : _____

MODE DE VENTE

A l'étalage

Démonstration

Remorque

GENRE D'INSTALLATION

Parasol

avec eau

Camion magasin

Avec électricité

MÉTRAGE NÉCESSAIRE (1)

Longueur: _____

Profondeur: _____

ARTICLES PRÉSENTÉS

DATE D'ARRIVÉE

DATE DE DÉPART

JOURS DE RÉSERVATION

HEURES DE FIN DES VENTES

13h30 - places impérativement libérées pour 14h30

joindre (photocopies)

- Pièce d'identité ou le cas échéant d'un titre de circulation ou d'un titre de séjour .
- Carte professionnelle de commerçant ambulant en cours de validité ou attestation provisoire de déclaration.
- Extrait d'immatriculation au répertoire des métiers de moins de 3 mois.
- Attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) de moins de 3 mois.
- Attestation "producteur vendeur" délivrée par la Chambre d'Agriculture.
- Accusé de réception de déclaration d'activité émanant de la Direction Départementale des populations si vente de produits ou denrées alimentaires animales ou d'origine animale.
- Attestation d'un des organisme certificateur de contrôle agréé par l'institut national de l'origine et de la qualité (produits BIO)
- Inscription au rôle d'équipage délivré par l'Administration des affaires maritimes.
- Livret professionnel maritime.
- Certificat d'agrément sanitaire.
- Attestation assurance de responsabilité civile professionnelle sur domaine public.
- Enveloppe timbrée pour la réponse (*pas de réponse si enveloppe timbrée non jointe*)
- numero de siret /identifiant du siege

Date:

Signature:

A renvoyer entre le 01/01/2022 et le 01/05/2022

Aucune réponse après cette date.

Mme , Mr

1 Longueur maxi pour commerces alimentaires (dans la mesure du possible 10m. - Autres commerces 14m

Les bancs sont taxés sur toutes les façades déballées accessibles à la clientèle par les allées du marché

Retours: 4 premiers mètres gratuits

